

Le Lundi 25 mai 2009, à 9 heures, reprendra le procès «DHKP-C» au palais de justice de Bruxelles.

Dans ce procès (le cinquième, dont deux cassations !) visant des militants et des sympathisants d'une organisation révolutionnaire de Turquie, le DHKP-C, le parquet fédéral belge a emboîté le pas aux USA dans leur prétendue «guerre contre le terrorisme».

Derrière leur lutte, faites à grand renfort de publicité, contre les jihadistes, il y a aussi et surtout une lutte contre des organisations révolutionnaires qui, dans leur pays, luttent contre des cliques fascistes au service des USA.

Aux Philippines, en Colombie, en Turquie et ailleurs, de grandes organisations populaires qui, depuis des décennies, luttent pour les intérêts populaires et prolétariens se trouvent ainsi inscrites à l'initiative du gouvernement américain sur la liste internationale des «organisations terroristes». Cette inscription déclenche, en Belgique comme partout, le déchaînement des mécanismes répressifs et l'application des législations «anti-terroristes». Voilà comment la justice belge se trouve une nouvelle exécutrice servile des basses œuvres de l'impérialisme...



Pour résister à cette logique et empêcher que ces militants soient emprisonnés,

Pour mettre en accusation les législations et dispositifs « anti-terroristes »,

Pour opposer à la justice de classe au service de l'impérialisme, notre solidarité de classe internationaliste,

Rassemblons nous lundi 25 mai dès 8 H 30 sur les marches du palais de justice de Bruxelles.

Le Lundi 25 mai 2009, à 9 heures, reprendra le procès «DHKP-C» au palais de justice de Bruxelles.

Dans ce procès (le cinquième, dont deux cassations !) visant des militants et des sympathisants d'une organisation révolutionnaire de Turquie, le DHKP-C, le parquet fédéral belge a emboîté le pas aux USA dans leur prétendue «guerre contre le terrorisme».

Derrière leur lutte, faites à grand renfort de publicité, contre les jihadistes, il y a aussi et surtout une lutte contre des organisations révolutionnaires qui, dans leur pays, luttent contre des cliques fascistes au service des USA.

Aux Philippines, en Colombie, en Turquie et ailleurs, de grandes organisations populaires qui, depuis des décennies, luttent pour les intérêts populaires et prolétariens se trouvent ainsi inscrites à l'initiative du gouvernement américain sur la liste internationale des «organisations terroristes». Cette inscription déclenche, en Belgique comme partout, le déchaînement des mécanismes répressifs et l'application des législations «anti-terroristes». Voilà comment la justice belge se trouve une nouvelle exécutrice servile des basses œuvres de l'impérialisme...



Pour résister à cette logique et empêcher que ces militants soient emprisonnés,

Pour mettre en accusation les législations et dispositifs « anti-terroristes »,

Pour opposer à la justice de classe au service de l'impérialisme, notre solidarité de classe internationaliste,

Rassemblons nous lundi 25 mai dès 8 H 30 sur les marches du palais de justice de Bruxelles.